

BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin arboriculteur – 14 mai 2024

PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium	POMMIER, POIRIER : Tavelure, Oïdium
PRUNIER, AMANDIER : Rouille	POMMIER, POIRIER : Carpo, Tigre, Psylle, Mineuse
CERISIER, ABRICOTIER : Monilia	POMMIER : Black rot, Maladie de la suie
CERISIER : D. Suzukii	KIWI : PSA
PRUNIER : Carpo	POMMIER, POIRIER : Fertilisation

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium

Tant que les noyaux n'ont pas durci, renouvelez les applications de soufre ^{AB}, en réduisant la dose à 4 kg/ha si les températures dépassent 25°C.

➤ CERISIER, ABRICOTIER : Monilia

La protection préventive doit débuter dans les 15 jours précédant les récoltes et est à renouveler selon le lessivage.

- Revysion (méfentrifluconazole) à 1.8 l/ha (33 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Horizon arbo (tebuconazole) à 0.75 kg/ha sur cerisier (42 €/ha) et 0.5 kg/ha sur abricotier (28 €/ha) (max 1 traitement/an, dar = 7j, dar = H361d)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.5 l/ha (47 €/ha, max 2 traitements/fruit si pas utilisé sur fleurs et interdit si Horizon utilisé, dar = 3j sur cerisier et 7 j sur abricotier, H361d)
- Signum (pyraclostrobine + boscalid) à 0.75 kg/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Intuity pro (mandestrobin) à 0.7 l/ha (63 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 1j)
- Kenja (isofétamide) à 0.9 l/ha (94 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Botrefin plus (cyprodinil + fludioxonil) à 0.72 kg/ha (99 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Fiacre ou Switch (cyprodinil + fludioxonil) à 0.6 kg/ha (70 ou 100 €/ha, max 2 traitements/an sur cerisier et 3 sur abricotier, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, le Vitsan (carbonate de potassium) ^{AB} à 3 kg/ha (33 €/ha, max 5 traitements/an, dar = 1j), associé à 3 kg de soufre ^{AB}, aura une efficacité limitée.

➤ PRUNIER, AMANDIER : Rouille, Maladies du feuillage

Les applications ont dû être placées avant les pluies.

➤ CERISIER : *Drosophila suzukii*

La lutte préventive doit débuter au début de la véraison des variétés et consiste à positionner au moins 2 applications avant la récolte (cf produits bulletins précédents).

➤ PRUNIER : Carpocapse

Le pic d'éclosions de la G1 est prévu du 11 mai au 17 juin. Il est encore possible de positionner du Coragen (rynaxypyr) à 0.175 l/ha (60 €/ha, max 1 traitement/an).

En **agriculture biologique**, selon les lessivages, renouvelez la lutte à base de Carpovirusine EVO 2 ^{AB} (virus de la granulose) à 1 l/ha (52 €/ha, max 10 traitements/an).

➤ POMMIER : Oïdium

Maintenez la lutte préventive. Sur les parcelles à problème récurrent, utilisez des produits systémiques spécifiques (cf produits bulletins précédents). Sinon, intervenez avec des applications régulières de soufre ^{AB}, en réduisant les doses à 4 kg/ha.

En **agriculture biologique**, utilisez le soufre ^{AB}.

➤ POMMIER, POIRIER : Tavelure

Les projections primaires se terminent. Une protection soutenue doit être poursuivie sur les rares parcelles avec taches, uniquement avec des produits de contact pour éviter les phénomènes de résistance.

- Alcoban ou Delan WG (dithianon) à 0.5 kg/ha (27 ou 33 €/ha, max 6 traitements/an, non mélangeables)
- Delan SC (dithianon) à 0.7 l/ha (35 €/ha, max 6 traitements/an, H351)
- Delan pro (dithianon + KHP) à 2.5 l/ha (44 €/ha, max 6 traitements/an, H351)

En **agriculture biologique**, poursuivez la lutte en associant 1 kg de bouillie bordelaise ^{AB} à 4 kg/ha de soufre ^{AB} ou intervenez avec du Curatio (bouillie sulfo calcique) ^{AB} à 10 l/ha (55 €/ha, max 9 traitements après fleur). Le produit doit être utilisé seul, soit en préventif, soit en stop sur feuillage humide après la pluie.

➤ POMMIER : Black rot

Les conditions humides et plutôt douces sont favorables au champignon. Sur les variétés sensibles, positionnez du Stampa ou Safir WG ou Géoxe WG (fludioxonyl) à 400 g/ha (60 ou 72 €/ha, max 2 traitements/an).

En **agriculture biologique**, il n'existe pas de moyen de lutte spécifique.

➤ POMMIER : Maladies de la suie et des crottes de mouches

En **agriculture biologique**, la lutte préventive à base de cuivre doit être poursuivie durant cette période pluvieuse, même en l'absence de taches de tavelure, de façon à couvrir les risques de maladies de la suie et de crottes de mouches, très problématiques sur les variétés RT.

➤ POMMIER, POIRIER : Carpocapse

Le pic d'éclosions de la G1 débutera vers le 1er juin ; le positionnement du Coragen aura donc lieu début juin. En **agriculture biologique**, les premiers traitements larvicides avec le virus de granulose seront à prévoir dès le 25 mai pour atteindre les premières larves.

➤ POMMIER : Mineuse cerclée

En **agriculture biologique**, si cela n'a pas été fait, positionnez du bacillus thuringiensis et renouvelez selon lessivage.

- Dipel DF ^{AB} à 1 kg/ha (32 €/ha, max 8 traitements/an)
- Delfin ^{AB} à 0.75 kg/ha (32 €/ha, max 6 traitements/an)

➤ POMMIER, POIRIER : Tigre

En **agriculture biologique**, dans les vergers à problèmes, maintenez une barrière physique à base d'argile ^{AB} pour freiner les populations.

➤ POIRIER : Psylle

La population reste très faible. Si cela n'a pas été fait, positionnez du Movento (spirotétramat) à 1.9 l/ha (226 €/ha, max 2 traitements/an, H361fd).

En **agriculture biologique**, les populations sont généralement faibles.

➤ KIWI : PSA

Durant la floraison, il est possible d'utiliser, par séquence de deux applications minimums, de l'Amylo-X WG (bacillus amyloliquefaciens)^{AB} à 1.5 kg/ha (77 €/ha, max 6 traitements/an)

En **agriculture biologique**, la stratégie est identique.

➤ POMMIER, POIRIER : Fertilisation

Lorsque la chute des fruits sera achevée (dans une dizaine de jours), vous pourrez compléter les apports précédents en fonction de la charge. Les besoins annuels sont de 1.5 U/T de N et 2 U/T de K2O (source cahiers culturels du Sud-Ouest). Attention, un minimum de 50 U de potasse est impératif pour préserver la qualité et la conservation des fruits.

Plusieurs engrais peuvent être envisagés, en évitant les formules complètes, souvent trop dosées en phosphore.

- Ammonitrate (33.5% N à 3.4 €/U)
- Nitrate de Chaux (15.5% N à 3.2 €/U)
- Nitrate de Potasse (13% N à 8 €/U et 46% K2O à 2.5 €/U)
- Sulfate de Potassium (50% K2O à 2.6 €/U)

En **agriculture biologique**, l'azote peut être amené sous forme de fientes de volaille, dont l'action est assez rapide. Fractionnez les apports pour éviter les excès de vigueur qui favorisent l'appétence vis à vis des pucerons. Pour le potassium, un second passage de Patenkali (30% K2O à 3.7 €/U et 10% MgO) est envisageable, à moins que le sol soit déjà très pourvu en Magnésium (souvent le cas en arbo).

Vos interlocuteurs :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDAFrance).

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du

Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambre-agriculture.fr